

LES CONDITIONS DE L'EMPLOYABILITÉ

POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ANALYSE DES PREMIERS INTÉRESSÉS.

Par Oleg Bernaz, RTA asbl

Cette analyse est la retranscription d'une prise de parole d'Oleg Bernaz, dans le cadre des Etats Généraux de l'insertion organisés par la Fédération des CPAS wallons, le 14 septembre 2021 à la Marlagne.

La question centrale, controversée, était celle de l'employabilité : **Sommes-nous tous employables ?**

Oleg Bernaz y intervenait aux côtés de Paul Timmermans (qui défend le projet Territoire Zéro chômeur) et de Jean-François Orienne (qui a retracé l'histoire du concept d'emploi).

Pour présenter le point de vue que j'essayerai de défendre dans cette analyse, je voudrais partir d'une question générale. Cette question, on peut la poser de la manière suivante : à quelles conditions sommes-nous employables ?

Pour y répondre, je crois qu'il est important d'adopter le point de vue des individus socialement vulnérables, de tous ceux et celles qui vivent dans des conditions sociales précaires. C'est aux personnes vulnérables et au vécu de leur expérience que nous voudrions tout d'abord donner la parole pour pouvoir répondre à une question qui les touche directement, à savoir l'accès à l'emploi.

Rares sont les choses aussi personnelles que l'emploi et l'accès au travail. Le travail n'est pas une chose abstraite, il est intimement lié à la vie des personnes. **C'est pourquoi il est indispensable d'écouter le récit des individus pour entendre leur voix réelle.** Si on faisait du travail un calcul purement statistique, ne risquerait-on pas de réduire injustement l'expérience vécue des personnes à des tableaux formels ?

Mais s'il me semble si important prendre en considération le point de vue des personnes socialement vulnérables, c'est également pour une autre raison. En nous mettant à leur écoute, nous voudrions attirer l'attention sur un point central :

La question de l'emploi et de l'employabilité est un problème se situant dans le domaine de la *pratique sociale*.

Cette question, je ne la discuterai donc pas du point de vue des connaissances purement économiques (même si je vais m'y appuyer occasionnellement). La raison en est simple : l'économie, comme le travail évoqué tout à l'heure, n'est point chose abstraite. Elle fait corps et est étroitement articulée à l'ensemble des pratiques sociales.

La discussion sur le statut de l'emploi et de l'employabilité doit prendre en considération ces pratiques sociales en mettant en lumière le problème de l'inégalité entre les dominants et les dominés, entre les pauvres et les riches, entre les plus et les moins fortunés.

La critique sociale comme analyse portant sur les inégalités clivant le champ d'action des individus est donc la perspective que nous souhaitons mobiliser pour discuter la question épineuse de l'emploi.

Car si on fait l'économie de la critique sociale en posant de façon abstraite le problème de l'emploi (c'est-à-dire déconnecté de la manière dont les exclus, les dominés et les personnes socialement précaires le vivent réellement), ne risque-t-on pas de reproduire le raisonnement des dominants ?

Ne risque-t-on pas d'utiliser leur vocabulaire et leurs schémas de pensée pour poser le problème de l'emploi ?

Nous considérons que ce danger est réel et que seule la voix des personnes socialement défavorisées, si on sait l'entendre à la lumière de ce que nous appelons « critique sociale », peut nous donner une vision éthiquement acceptable du problème de l'emploi. C'est dire, en même temps, qu'il est inacceptable, aussi bien d'un point de vue éthique que de la critique sociale, de favoriser les rapports de domination tout en excluant la parole des dominés.

Dans cette analyse, nous allons tout d'abord revenir sur l'analyse que les personnes socialement vulnérables font de leur propre expérience et de leur vécu. Ce sont les représentations qu'elles ont de leurs propres contextes de vie qui nous donneront l'occasion de comprendre pourquoi toutes les personnes ne sont pas employables et quelles seraient les conditions qui doivent être réunies pour que l'on puisse espérer que tous aient un emploi décentement rémunéré.

Ces considérations de notre analyse nous permettront de mettre en évidence plusieurs préjugés qui, malheureusement, aujourd'hui encore, sont souvent évoqués lorsqu'on pose le problème de la création de nouveaux emplois à ceux et celles qui souhaitent en avoir un.

Mais avant de parcourir chacune des étapes que je viens d'évoquer, je voudrais dire quelques mots sur le cadre où se situe ma démarche.

Il a pour repère central la manière dont Robert Castel décrit la cohésion sociale. Pour mieux la comprendre, il faut distinguer entre deux processus dont l'articulation fait fonctionner l'ensemble de relations dont est tissée une société.

- **Le premier processus est celui de l'insertion.** Qu'est-ce que l'insertion ? Selon Castel, elle vise l'engagement dans des relations familiales, mais aussi dans des relations d'amitié ou des connaissances diverses ainsi que les rapports humains de solidarité. L'ensemble de ces relations se situent en dehors du champ du travail rémunéré ; mais les relations créées dans le cadre du travail contribuent bien entendu à les diversifier et à les renforcer.
- **Le deuxième processus est celui de l'intégration.** A la différence du premier processus, le deuxième se situe au niveau des conditions objectives du travail rémunéré et des droits qui lui sont attachés.

Deux observations doivent être faites pour mieux comprendre ces deux processus d'insertion et d'intégration.

- **Premièrement**, on notera que ceux-ci ne définissent pas des modes d'être, mais des manières d'agir et leurs conditions de possibilité.

Cette première observation nous permet déjà de comprendre que le rapport à l'emploi n'est pas selon nous un problème d'être (« suis-je employable ? »), mais un problème de processus ainsi discuté sur le double niveau de l'insertion et de l'intégration.

D'où, comme on le verra, **des questions spécifiques qui peuvent se poser** : à quel moment, dans le processus de déploiement de l'insertion, peut être correctement posé le problème de l'emploi ? Ou encore : comment s'articulent les processus d'intégration et d'insertion favorisant la cohésion sociale ?

Ces questions sont fondamentales parce qu'elles visent à comprendre la dynamique complexe du rapport à l'emploi et du rapport aux solidarités socio-familiales.

C'est à partir d'une analyse de l'articulation de ces deux axes de l'insertion et de l'intégration que l'on peut comprendre la réussite des processus d'insertion socio-professionnelle. En 2009, le service d'insertion socio-professionnelle du CPAS d'Esneux a demandé à RTA de faire une évaluation pour comprendre la réussite des dispositifs mis en place pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes bénéficiant d'une allocation.

L'une des conclusions auxquelles nous sommes arrivés c'est que la réussite de l'innovation mise en pratique par le CPAS d'Esneux a été déterminée par l'attention qu'il a accordé, justement, à l'articulation entre insertion et intégration.

- **Deuxièmement**, on notera que la démarche de Castel refuse de penser le social à partir de l'individu en quelque sorte atomisé ou isolé. Dans le cadre de sa démarche et de la nôtre, ce qui prime, ce sont les relations que nous tissons avec les autres, ce n'est pas l'individu isolé. L'état d'isolement, c'est l'envers du social, c'est le score négatif sur l'axe de l'insertion et pas la « substance » intime dont il est tissé.

Avant d'expliquer avec plus de détails et des exemples concrets comment s'articulent insertion et intégration, je voudrais ajouter un troisième axe aux deux précédents même si Castel ne l'évoque pas directement dans son raisonnement sur la désaffiliation.

Pourtant, ce troisième axe est omniprésent dans nos recherches-action menées à RTA, raison pour laquelle je souhaite y insister en vous donnant plus loin quelques exemples pour que l'on puisse mieux comprendre en quoi consiste sa spécificité.

- **Le troisième axe** est celui du rapport à soi de chaque individu : le rapport à soi et le travail que l'on investit librement pour transformer ce rapport est hautement important. Comme on le verra, les individus rejetés par l'ordre social ont intériorisé des images négatives de soi, ce qui exige un travail particulier sur soi pour s'en détacher et pour démarrer un nouveau mode de vie plus favorable.

Comme vous l'avez déjà compris, les trois niveaux de l'insertion, de l'intégration et du rapport à soi sont étroitement liés.

Appelons 1+2+3 *foyer d'expérience collective*. Si l'un des trois pôles est en défaillance, celui-ci peut avoir des effets négatifs sur les deux autres (nous reviendrons sur ce point). Inversement, si l'un des pôles fonctionne bien, cela peut avoir des conséquences positives sur les deux autres.

Essayons de voir avec plus de détail chacun des axes du foyer d'expérience tout en nous appuyant sur l'expérience vécue des personnes socialement vulnérables.

1) LA (DIFFICILE) INTÉGRATION AU TRAVAIL

Pour discuter le processus d'intégration, les difficultés qu'il pose aujourd'hui dans nos sociétés néolibérales, mais aussi le rapport qu'il entretient avec le processus d'insertion, je partirai de deux exemples concrets.

Ils sont à n'en pas douter représentatifs du capitalisme dans sa version néolibérale qui, parfois, avec une cruauté inouïe, méprise les gens pauvres cherchant un emploi stable rémunéré décemment.

Partons du cas de A qui a 27 ans et souhaite devenir caméraman ; voici comment elle décrit sa rencontre de contrôle de l'Onem:

« Je devais avoir un rendez-vous tous les six mois maintenant. Je sortais de CDD. Elle m'avait quand même déjà fait une scène à ce moment-là pour finalement me dire « bon, tu as eu des CDD, alors on te fous la paix quoi. Donc tu reviendras dans six mois ». Je reviens six mois après. J'arrive et j'explique mon parcours. A un moment donné elle a dit : « je vais chez ma cheffe pour voir si ton dossier est positif ou négatif ». 10 minutes après elle vient me dire que mon dossier est négatif. Elle m'explique que ça ne va pas, que je ne suis pas dans les règles, que je n'ai pas envoyé des CV, des lettres de motivation un peu partout. Je lui ai expliqué que la plupart du temps ça se faisait oralement. Que dans ce milieu-là, caméraman, à un moment donné, tu es dans le milieu et on te connaît quoi. Vu qu'on est pigiste, qu'on est payé à la journée, tu dois être ouvert et callable n'importe quand. Il n'y a pas de preuve de tout ça. Les boîtes de production que j'ai maintenant, ça se fait sans écrit, il n'y a pas de preuve. Mais cette Dame-là a commencé à me prendre pour de la merde. Elle a commencé à me dire que dans ce milieu-là il n'y a pas de contrat et donc « nous on préfère que tu ailles travailler autre part ». Elle voulait que j'envoie des CV, mais pas dans l'audio-visuel. Elle me dit « c'est ton choix d'être caméraman, mais il y a d'autres choix dans la vie ».

Qu'est-ce qu'on peut apprendre à partir de cet exemple ?

A vit une situation difficile au niveau de l'intégration.

Elle multiplie des petits contrats qui n'aboutissent pas à un travail stable. Dans le cas de A, cette situation critique, cette déstabilisation de la cohésion sociale n'a pas des conséquences négatives sur l'axe de l'insertion qui reste forte. A se situe donc dans la zone de la vulnérabilité. Cette zone peut devenir dangereuse en prenant la forme de la désaffiliation : ce danger est d'autant plus grand que l'image de soi que l'assistante sociale renvoie à A est fortement négative (comme le dit A : « cette Dame-là a commencé à me prendre pour de la merde »).

Comme nous le verrons plus loin, le cas de *A* reflète une tendance objective de nos sociétés néolibérales.

Pour un jeune qui cherche aujourd'hui un travail, il pourrait paraître normal d'enchaîner des CDD.

Pourtant, les CDD sont la conséquence de la déstabilisation des politiques néolibérales de l'emploi « classique » (CDI + droits sociaux qui lui sont inhérents : nous y reviendrons plus loin).

Dans ces conditions de déstabilisation néolibérale, « être employable » peut signifier enchaîner des CDD et donc vivre dans des situations de vulnérabilité sociale.

Avec Castel, nous devons non seulement dévoiler cette idéologie néolibérale, mais aussi lutter contre elle, même lorsqu'elle prend le visage en apparence « lumineux » des affirmations de type « nous sommes tous employables ». Avant d'analyser l'articulation entre intégration et insertion pour donner un contour plus clair de ces tendances néolibérales, je prendrai deux autres exemples se situant sur l'axe de l'intégration et du rapport à soi. Les voici :

LE CAS DE S. IL A 48 ANS :

« Comme je suis dans le chômage, les revenus diminuent chaque année. A la fin, je n'arrivais plus à payer mon loyer. Je me retrouve dans la rue. Je vais à la commune pour changer mon statut dans la carte d'identité. On me dit que comme je n'ai pas de domicile, ils ne peuvent pas faire ça. On me dit qu'avant d'être radié officiellement, il faut aller voir le CPAS. Le CPAS me donne rendez-vous dans deux mois. Comme je suis dans la rue, je n'ai pas de l'argent sur moi. Le premier rendez-vous, je vais deux jours après. Au lieu de me prendre, on me donne un autre rendez-vous dans deux mois. Alors les six mois se sont écoulés et j'ai été radié d'office. Donc j'ai dû refaire tous mes papiers pour avoir ma carte d'identité. Cela m'a pris plus de deux ans pour faire tout ça. Sans l'aide de la part du CPAS et sans les revenus de chômage. La seule chose qui me restait était de mendier et de voler. Alors j'ai mendié pendant deux ans ».

Nous voici dans zone de la désaffiliation, comme le dirait Castel.

S n'a ni travail, ni ne bénéficie-t-il des supports familiaux qui pourraient l'aider à s'en sortir. S n'avait donc d'autre choix que de mendier. Mais je voudrais ici mettre en évidence **le troisième axe du rapport à soi** : si on écoute *S*, on entend dans sa voix une force subjective, un très positif rapport à soi qui lui permet de tenir debout et d'avancer malgré l'infamante désaffiliation qui lui prend toutes les énergies.

Je ne veux en aucun cas dire que le rapport à soi est une source, voire la source ultime du pouvoir subjectif nécessaire pour avancer. Ce rapport à soi fait partie du foyer de l'expérience collective et c'est à ce titre qu'il doit être analysé. Mais il serait erroné de croire que tout un chacun parvient à construire un rapport positif à soi. Ce rapport est le résultat d'un travail et, souvent, dépend de la présence efficiente de quelqu'un d'autre et notamment des services publics ainsi que d'un coefficient de liberté forte.

Je me permets de donner un dernier exemple du rapport négatif à soi avant d'analyser l'axe de l'insertion et avant de dessiner, dans un survol schématique, quelques tendances objectivement constatables du néolibéralisme.

« Je suis un ancien travailleur du bâtiment. J'ai attrapé l'arthrose cervicale, d'où mon exclusion. Cela a été impossible que je revienne au travail. Je suis devenu un problème pour la société, un vrai déchet. On me l'a dit : « vous êtes un problème pour la société ». On m'a dit qu'au Forem, je suis un problème sans solution. Suite à quatre années de chômage, j'ai été exclu. L'ONEM ne veut pas reconnaître les certificats de maladie, ce qui a facilité l'exclusion. Même la mutuelle m'a exclu. Maintenant je suis retombé au CPAS ».

Ces mots terribles, ces paroles que personne n'utiliserait pour décrire son rapport à soi, les voici dans la bouche de ce travailleur. Ce témoignage attire notre attention sur au moins deux points essentiels :

- **D'abord** sur la manière dont nous nous rapportons à nous-mêmes : ce rapport peut être modifié et, même si ce point ne fait pas l'objet de cette analyse, il serait sans doute important d'analyser le type de travail collectif nécessaire pour arriver à transformer ce rapport négatif.
- **Ensuite**, la qualité de la présence de l'autre, en l'occurrence de l'assistante du Forem, qui oriente (ou plutôt fourvoie) les choix de travail des demandeurs d'emploi.

2) L'INSERTION RELATIONNELLE

Passons maintenant au niveau de l'analyse de l'insertion.

Je vais prendre quelques exemples pour discuter d'un point de vue critique l'idée selon laquelle « nous sommes tous employables ! ».

Le premier cas est celui d'Eva, jeune mère dont les relations ne lui permettent pas de faire de la recherche d'emploi une priorité. Voici un extrait d'un entretien que nous avons fait avec elle :

« Eva : Je ne sais plus travailler justement à cause de l'école. J'ai dû arrêter de travailler à cause de l'école.

[A cause des horaires ?]

Eva : Oui. Parce qu'en fait je travaillais de neuf heures à dix-sept heures, et la garderie est organisée jusque dix-huit heures à l'école. Mais mon fils a été renvoyé de la garderie donc je dois aller le rechercher tous les jours à quinze heures vingt-cinq, donc j'ai dû arrêter de travailler. Là-dessus j'ai perdu mon chômage, donc je suis sur le CPAS, enfin je suis en transit pour le moment, donc ça me renvoie des soucis avec mon règlement collectif de dettes avec l'avocate, donc voilà c'est vraiment boule de neige à cause de ça quoi ».

L'exemple d'Eva nous donne à voir que l'emploi, dans certaines conditions et à certains moments, ne peut pas être le mobile principal de l'action des individus.

En fait, les relations dans lesquelles elle est engagée exigent de sa part d'investir ses efforts pour bien élever son enfant et pour bien réussir à l'école. Il serait donc erroné de donner à l'affirmation « *nous sommes tous employables* » une valeur universelle désincarnée du contexte d'action des individus. Celui-ci met sous une lumière nouvelle notre analyse de l'accès à l'emploi.

C'est cette idée que j'aimerais souligner à partir d'un autre exemple avant de passer à l'analyse de l'articulation entre insertion relationnelle et intégration au travail.

Le cas d'Océane montre, lui aussi, que la recherche d'emploi, dans certaines conditions, ne peut pas être une priorité.

« *Tu cherches sur (cette ville) et ailleurs ?* »

Océane : Oui, à (autre ville) aussi. Il y a une grosse imprimerie et tout mais, faut que j'aie un logement, quoi. Parce que si je me réveille à 6 h à l'abri de nuit, je vais réveiller tout le monde. Et puis, le temps de prendre le train et tout, avec mes gros sacs, il n'y a pas moyen quoi. Donc voilà. Le boulot, après, priorité au logement.

(...)

Tu dis : « D'abord le logement et après le boulot », c'est ça ?

Océane : C'est obligé, n'y a pas photo. C'est aussi ce que me disent les éducateurs, que c'est préférable d'avoir en premier lieu un logement, pour être stable et tout, et puis point de vue des horaires aussi. Quand on travaille en black - je vais dire ça grossièrement -, on n'a pas d'horaire. Je vais dire au patron « Oui, je veux bien venir vers 9h ». Tandis que si on travaille en déclaré et tout, là, le patron dit : « Tu travailles ici à telle heure et tu repars à 16 h ». Avec les abris de nuit, ça ne fonctionne pas comme ça. Faut respecter les gens, la vie en communauté ».

On voit à partir de cette expérience qu'il est important de faire attention au parcours de chaque individu. C'est dans des points spécifiques de ce parcours qu'il faut poser la question de l'emploi sans nous contenter d'argumenter abstraitement en faveur ou contre l'affirmation « *nous sommes tous employables* ».

Les exemples d'Eva et Océane nous montrent clairement que l'axe de l'insertion n'est pas sans rapport avec l'axe de l'intégration.

Eva et Océane auraient pu commencer leurs recherches d'emploi si leurs rapports à l'école ou à leurs enfants avaient été stables. Ce qui n'est pas le cas : d'où l'affaiblissement sur l'axe de l'intégration. Nous pouvons mettre en relief **quatre zones** à partir des exemples dont nous avons discutés :

- **La première** est celle de l'intégration : elle est d'autant plus forte que le travail et les relations sont stables.
- **Al'opposé**, nous pouvons situer la zone de la désaffiliation où le travail et les relations sont absentes : c'est le cas de *S* qui a dû mendier pendant deux ans.

Entre la désaffiliation et l'intégration se trouvent deux autres zones intermédiaires :

- **soulignons d'abord** la zone du travail précaire (pensons au CDD de A) et des relations insuffisamment stables.
- **Notons ensuite** la zone où l'on constate l'absence du travail, mais la présence des relations stables.

Le rapport entre l'insertion et l'intégration se situe donc au cœur d'une dynamique complexe.

3) LES TENDANCES DU CAPITALISME NÉOLIBÉRAL

On se tromperait si on croyait que les exemples discutés précédemment sont isolés et exceptionnels.

Castel et d'autres sociologues ont à sa suite montré que la précarisation des conditions de travail est une tendance objective dans le monde du capitalisme néolibéral. Avant de dessiner les grandes lignes de cette tendance, notons qu'avant Castel, un philosophe comme Hegel a bien vu que l'économie capitaliste est constitutivement déterminée par des inégalités disproportionnées entre les riches et les pauvres :

« Le glissement d'une grande masse d'hommes au-dessous d'un certain niveau de subsistance, qui se règle de lui-même comme la subsistance nécessaire à un membre de la société, et, avec cela, la perte du sentiment du droit, de l'honnêteté et de l'honneur de subsister par sa propre activité et son propre travail, mène à la production de la populace, production qui, d'autre part, comporte une facilité plus grande de concentrer en peu de mains des richesses disproportionnées »¹.

Le raisonnement de Hegel est très clair.

Il décrit parfaitement la manière dont se développe le capitalisme, y compris dans sa version néolibérale qui fait des ravages dans nos sociétés contemporaines.

Contrairement à certains préjugés, la logique du capitalisme n'a pas pour conséquence l'enrichissement de tous, mais la malheureuse contradiction entre, d'une part, le spectaculaire enrichissement d'une poignée de gens et, d'autre part, l'appauvrissement sans précédent d'un nombre croissant de la population, dont une partie est *illégitimement* jugée « jetable »² par certaines classes fortunées se réjouissant du développement du capitalisme.

Rappelons-nous du cas du travailleur qui se croyait un vrai « déchet » à jeter à la poubelle de l'histoire. Des siècles avant nous, Hegel a vu ce danger dans le fonctionnement du capitalisme déchaîné. Or ce dérèglement prend des proportions inouïes et des formes de précarité sans précédent, comme nous le fait voir Castel.

En effet, l'emploi stable (protégé par des lois spécifiques) a été la base de la solidarité dans la société des années 1970 du siècle passé. Castel appelle cette société « *salariale* » et considère qu'elle est en train de se détériorer sous nos yeux.

1 Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Vrin, Paris, 1975, § 244.

2 Pour utiliser l'expression terrifiante de Bertrand Ogilvie et qui reflète plusieurs témoignages évoqués précédemment : cf. Bertrand Ogilvie, *L'homme jetable. Essai sur l'extrémisme et la violence extrême*, Éditions Amsterdam, Paris, 2012.

Comme le dit Castel :

« L'emploi classique est de moins en moins la forme dominante de la structuration du salariat, en entendant par emploi classique la figure qu'il a prise dans la société salariale : un emploi à plein temps, programmé pour durer (contrat à durée indéterminée) et encadré par le droit du travail et par la protection sociale.

L'hypothèse proposée est que l'on assiste à un glissement de l'emploi classique vers des formes d'activités en deçà de l'emploi et qui pourrait déboucher à la limite sur une société de **pleine activité** toute différente d'une société de **plein-emploi** »³.

Les termes dont fait usage Castel sont très parlants.

Il y a lieu de distinguer, dans le sillage de cette citation, entre une société de « *pleine activité* » d'une société de « *plein-emploi* ».

Une société de plein emploi est la société salariale qui a duré jusque dans les années 1970 et dans laquelle avoir un emploi signifiait avoir un contrat CDI et des droits qui lui sont associés. Or aujourd'hui, nous ne sommes plus dans une société de plein-emploi, mais dans une société de pleine activité (l'État social actif en est l'exemple éloquent).

Ce qui veut dire qu'être actif n'équivaut pas à avoir un emploi stable ! On peut être actif en enchaînant les CDD l'un après l'autre.

Et pourtant, cette effervescente activité ne participe en rien au processus de construction d'une vie digne !

Bien au contraire. Le chômage de masse et l'explosion des CDD⁴ sont les symptômes d'une vie réifiée pouvant mener, si on la pousse à ses extrêmes, à l'épuisement et à la mort.

En effet, le gonflement des CDD dans nos sociétés répond à des exigences nouvelles du capitalisme qui veut que les individus soient flexibles et employables à tout moment et en tout lieu. La logique de cette flexibilité est celle des flux monétaires du néolibéralisme.

En un mot, on peut la décrire de la façon suivante : si vous disposez des liquidités que vous souhaitez investir dans l'entreprise A cotée en bourse, vous pouvez le faire très facilement en quelques instants en appuyant sur les boutons de votre ordinateur. Mais supposons que vous ne voulez plus investir dans l'entreprise A, mais dans l'entreprise B. Eh bien vous pouvez le faire instantanément. Mais supposons encore que vous ne voulez plus investir en B, mais en C.

Eh bien oui, vous pouvez le faire dans la seconde qui suit votre décision !

La flexibilité *sans limites* des flux monétaires est l'une des caractéristiques principales du néolibéralisme. C'est cette logique qui commence à s'infiltrer dans les rapports de travail aujourd'hui.

Le gonflement des CDD en est la preuve patente : les CDD sont conçus justement pour flexibiliser le travail des gens. Ils sont conçus pour les rendre utiles au gonflement illimité du capital.

3 Castel, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire », in Serge Paugam, *Repenser la solidarité*, Puf, Paris, 2011, p. 417.

4 Voir Castel, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire », *op. cit.*, p. 418.

D'êtres vivants et acteurs qui agissent, le capitalisme veut nous transformer en outils passifs nécessaires à son infinie reproduction. Il faut lutter contre cette tendance que le langage de ceux qui se revendiquent du néolibéralisme cache en faisant usage du terme de « projet », comme l'a montré Boltanski.

4) VERS UN AU-DELÀ POSSIBLE

Comment déjouer la logique de ce capitalisme néolibéral ?

Pour répondre à cette question, situons nos propos sur les niveaux, micro, meso et macro.

Sur le niveau macro, il nous semble important de revendiquer, comme le fait également Castel, de nouveaux droits.

Nouveaux droits de protection des conditions de travail, nouveaux droits sociaux, nouveaux droits fondamentaux pour garantir la dignité humaine.

Sur le niveau micro et meso, nous pouvons penser à de nouveaux rapports de solidarité liant aussi bien les individus que les institutions.

Dans plusieurs entretiens que RTA a réalisés, nous avons pu constater des plaintes récurrentes concernant la communication entre les institutions. C'est ainsi qu'une travailleuse au CPAS dit :

« Moi, je trouve qu'on n'a pas suffisamment d'infos sur la structure et j'ai l'impression que cela change tout le temps. Les informations ont l'impression de changer très souvent. Il y a un manque de retours sur les personnes qui sont envoyées (...) Je n'ai pas toujours de retours sur les situations. Les personnes envoyées, je ne sais pas toujours si elles y ont été, si elles ont été suivies, ce qu'on a fait avec elles. Je ne sais pas très bien. Ce que je déplore, c'est qu'il y a un suivi au niveau insertion professionnelle mais rien au niveau insertion sociale. Si la personne est en incapacité de travail, on lui dit qu'on ne sait rien faire pour elle. Or, son incapacité est peut-être due à un problème psy et un travail avec une des psychologues, pourrait lui permettre de lever cet obstacle » (entretien avec une travailleuse au CPAS).

Nous croyons que de nouveaux rapports de solidarité peuvent se construire entre les institutions pour éviter la situation décrite par cette travailleuse du CPAS. De fait, comme on peut le lire dans ce passage que je viens de citer, le CPAS garantit un suivi au niveau de l'insertion professionnelle.

Or ce qui est oublié dans ce cas, c'est l'autre axe des supports socio-familiaux mis en évidence par Castel. Pour mieux accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi, il est donc utile de faire attention à l'articulation de ces deux axes.

C'est ce que nous essayons de faire actuellement dans le cadre de plusieurs partenariats avec les CPAS de Wallonie et de Bruxelles ville, les AMO des territoires concernés et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

L'un des intérêts, mais pas le seul, de ces partenariats est de venir en aide aux jeunes entre 18 et 25 ans dont la situation s'est détériorée dans cette période Covid.

Au lieu que cette aide se limite à l'insertion professionnelle ou sociale (par exemple par le biais de l'article 60) nous cherchons également à comprendre la situation des jeunes au niveau des rapports socio-familiaux. L'accompagnement sur le premier niveau est garanti par les CPAS notamment et sur le deuxième par les AMO.

Nous souhaitons ainsi construire une collaboration qui peut conduire les protagonistes institutionnels à expérimenter d'autres manières de réaliser leurs missions et donc à assumer différemment leurs rôles.

La réciprocité que nous voulons construire s'étend au-delà de la gestion des individus devenus de simples « dossiers » pour porter sur de nouvelles formes de responsabilité partagée.

Ainsi, l'idée est que les partenaires institutionnels partagent à tout le moins un intérêt supérieur :

celui de permettre à une personne de « retourner » le processus de ce que nous avons appelé avec Castel « désaffiliation ».

Nous croyons donc que les nouvelles solidarités à construire avec les personnes marginalisées peuvent les aider à les faire sortir des processus de désaffiliation. Celle-ci n'est pas un destin fixé une fois pour toutes. Elle relève d'un *processus* que l'on peut changer ensemble.

Comme le dit Castel :

« L'exclusion n'est pas un destin. Des interventions sont possibles, d'une part, dans une perspective préventive, pour consolider la zone de vulnérabilité et tenter d'éviter le basculement dans la marginalité, et, d'autre part, dans la zone de désaffiliation, pour tenter d'éviter une installation dans les marges qui transforme les difficultés à s'insérer en exclusion définitive »⁵.

Nous pouvons dire, dans le sillage de cette citation, que la fiction « **tous employables** » risque de détourner notre attention de la recherche des alliances, des expérimentations et des luttes que le retournement des processus de désaffiliation exige à tous les niveaux.

Croire dans cette fiction, c'est sous-estimer l'importance des conditions de la pratique sociale dans le rapport à l'emploi

Or c'est à partir d'une **compréhension de cette pratique sociale** que j'ai voulu aborder la problématique de l'emploi, tout en cherchant à saisir ce qui non seulement peut faire remonter la pente négative de la désaffiliation mais aussi la prévenir.

Je conclurai sur ce point en soulignant que la prévention et, plus précisément, la capacité de prévenir collectivement la désaffiliation exige un diagnostic de notre présent et une analyse des conditions socio-culturelles de déploiement de l'action des individus.

5 Robert Castel, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », in *Cahiers de recherche sociologique*, nr. 22, 1994, p. 25.

L'intérêt d'une telle entreprise est de rendre possible l'établissement de nouveaux rapports de solidarité avec ceux et celles qui vivent la rupture du lien social en leur permettant de s'inscrire sur les axes de l'insertion et l'intégration sans que cette inscription soit décrétée comme un impératif catégorique auquel il faut obéir.



Pour citer cette analyse

Oleg Bernaz, « Les conditions de l'employabilité.
Pour la prise en compte de l'analyse des premiers intéressés. »,
Intermag.be, RTA asbl, octobre 2021,
URL : www.intermag.be/.